

COMMÉMORATION DU 62^e ANNIVERSAIRE DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'IMMIGRATION.

COMMÉMORATION DU 62^e ANNIVERSAIRE DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'IMMIGRATION.

En mémoire des manifestations du 17 octobre 1961, les membres, cadres et employés de la Cour Constitutionnelle ont observé une minute de silence pour rendre hommage à l'âme des victimes des manifestations, mardi 17 octobre 2023, à onze heures. (11h00) devant l'entrée principale de la Cour constitutionnelle.